

SOMMAIRE

50^e anniversaire de la FIT

CONTENT

FIT's 50th Anniversary



Fédération
Internationale
des Traducteurs

MOT DE LA PRÉSIDENTE



La FIT a cinquante ans. C'est beaucoup et c'est peu à la fois. Beaucoup parce que le chemin parcouru est considérable. La FIT a grossi et grandi et a su asseoir sa notoriété parmi les associations de traducteurs du monde entier. Elle est passée ainsi de six associations membres à dix puis à cent. Entre-temps est née la Charte du traducteur, table de la loi dans laquelle, quels que soient les changements technologiques, on trouvera toujours les fondements du professionnalisme en traduction. Les interprètes et les terminologues se sont joints aux troupes et des comités ont été créés en fonction des besoins et de l'évolution de la profession. Ces dernières années, la FIT s'est « professionnalisée de l'intérieur » en créant son site Internet, son secrétariat permanent, en se dotant d'une base de données, d'un système de comptabilité, de contrôles internes plus efficaces. Elle est prête aujourd'hui à affronter l'avenir.

Cinquante ans, c'est aussi très peu lorsque l'on considère le tournant que notre profession est en train de prendre et les énormes défis que cela représente. Le monde change, les nationalismes s'exacerbent, mais les mouvements se mondialisent. Rien ne se fait plus aujourd'hui à l'échelle d'un seul pays; tout concerne tout le monde partout. Cela signifie, plus d'échanges, plus de communication internationale donc plus de traduction. Nous nous trouvons aujourd'hui devant ce qui pourrait être un âge d'or de la traduction car nous sommes plus indispensables que jamais. Mais nous devons, contrairement à nos habitudes, construire cet âge d'or plutôt que de le subir. Nous devons rendre visible ce qui est par définition invisible : une traduction bien faite. Nous devons surtout affirmer notre professionnalisme et prendre la place qui nous revient dans tout exercice de transposition d'une langue à l'autre, qu'il s'agisse d'un roman, d'un manuel technique, d'un logiciel ou d'un discours.

Cette place, nous ne pourrions la prendre qu'en travaillant tous dans le même sens, ensemble. La FIT est notre lieu de rencontre et c'est à travers elle que nous réussissons. Cinquante ans aujourd'hui n'est plus un signe de vieillesse, mais le début d'une seconde vie. La FIT a tout son avenir devant elle. À nous de savoir le prendre.

Ce texte est paru en préface du livre de René Haeseryn, *Cinquante ans de la FIT, 1953-2003*. Lors de sa dernière réunion, le Bureau a résolument décidé de prendre la voie de l'avenir et réfléchira aux divers moyens d'améliorer la FIT dans les années à venir.

Betty Cohen, trad. a.

PRESIDENT'S WORD



FIT is fifty years of age. This is both a lot and very little. A lot because much has already been accomplished. FIT expanded and grew and was able to establish its reputation among translators' associations around the world. It went from six member associations to ten and then one hundred. Meanwhile, the Translator's Charter was developed as a table of the law where we will always find the basis of professionalism in translation, regardless of technological changes. The interpreters and terminologists joined our ranks and committees were established based on the profession's needs and developments. Over the past few years, FIT has itself become more professional by creating its Web site, its permanent secretariat and by giving itself a database, an accounting system, and more effective internal controls. It is now prepared for the future.

Fifty years is also very little when we consider the turn our profession is taking and the huge challenges this represents. The world is changing, nationalisms are intensifying but the movements are becoming global. Today, nothing is done within the scope of a single country; everything concerns everyone everywhere. This means increased exchanges, more international communications and therefore more translation. We are now facing what could be the golden age of translation because we are more indispensable than ever. But breaking with our habits, we must build this golden age instead of putting up with it. We must make visible what is, by definition, invisible: a good translation. Most of all, we must affirm our professionalism and take the place we deserve in any transposition exercise from one language to another, whether it be a novel, a technical manual, a software program or a speech.

We will be able to position ourselves only by all working in the same direction, together. FIT is our meeting place and it is through it that we will succeed. Fifty years is no longer a sign of ageing but the beginning of a new life. FIT has the whole future ahead of it. It is up to us to take hold of it.

This text is a translation of the foreword to René Haeseryn's book on the history of FIT, published in French and to be translated into English. At its last meeting, the FIT Executive Committee decided to go forward and to explore new means to improve FIT for the years to come.

Betty Cohen, C. Tr.

La FIT a fêté ses 50 ans en novembre dernier et ce numéro de *Translatio* est presque entièrement consacré à cet événement – qui fut une réussite ! Grâce aux efforts de notre Comité pour la traduction littéraire, de notre Comité pour le droit d’auteur et de la Société Française des Traducteurs, et plus particulièrement de Marie Lemasson, nous avons passé trois journées à la fois intéressantes, éclairantes et pleines de joie. Nous devons également remercier Kopinor, organisme norvégien de collecte des droits d’auteurs, ainsi que nos deux associations norvégiennes membres de la FIT, pour leur concours financier. Et c’est évidemment l’UNESCO, siège de la naissance de notre Fédération, qui a accueilli l’événement.

La présence des anciens présidents de la FIT, Anna Lilova, Jean-François Joly, Florence Herbulot et Adolfo Gentile, et de Alain Caillé, fils du fondateur de la FIT, Pierre-François Caillé, a donné toute sa solennité à cet événement. Nous avons également eu le plaisir d’accueillir d’autres anciens et sages de la FIT, notamment Jacques Goetschalckx, Elena Nikolova, René Haeseryn et d’autres encore, autant de témoins de l’histoire de notre Fédération.

Les trois articles qui suivent relatent les événements de chaque journée.



Le gâteau
The cake

FIT celebrated its 50th anniversary last November and the current issue of *Translatio* is almost exclusively dedicated to this successful event! Thanks to the efforts of our Literary Translators Committee, our Copyright Committee and the Société Française des Traducteurs, and especially Marie Lemasson, we spent three interesting, enlightening and enjoyable days. We must also thank Kopinor, the reproduction rights organization of Norway, along with our two FIT Norwegian member associations, for their financial contribution. UNESCO, the birthplace of our Federation, fittingly hosted the event.

The presence of former presidents Anna Lilova, Jean-François Joly, Florence Herbulot and Adolfo Gentile, as well as Alain Caillé, the son of FIT founder Pierre-François Caillé, highlighted the solemnity of this event. We also had the pleasure of greeting other FIT seniors and Elders, including Jacques Goetschalckx, Elena Nikolova, René Haeseryn and several others, as witnesses of our Federation’s history.

The three following articles report each day’s activities.



Bon anniversaire !
Happy anniversary!



Les présidents – *The presidents*
María Le Bret Sanchez (SFT), Jean-François Joly, Anna Lilova, Adolfo Gentile,
Betty Cohen, Florence Herbulot
En arrière plan : Alain Caillé
Behind: Alain Caillé

IN THE NEWS

Harry Potter goes to Paris

J. K. Rowling's novels have turned an impoverished single mother into one of the world's richest women. Her fiction engages millions of adults and children in a reading adventure across a huge range of languages. Now transformed into films and merchandise, the schoolboy's story has entered the realm of the transnationals. What started with UK publishers Bloomsbury is now marketed by Warner Brothers as cinema, T-shirts and a thousand spin-offs. The key players in all this are literary translators who re-create the texts in other languages for page and screen.

That is why the FIT Literary Translators Committee devoted their UNESCO Round Table to the translators of Rowling's work: the artistic challenges they face and the implications of their contracts for all artistic creators in search of a living. Our press release stated: "Like Nobel-Prize winner José Saramago, J. K. Rowling could say, I write in my language. My translators make me universal." What would her translators have to say?

On November 20 a packed Salle Neuf on the rue Miollis heard the amusing, disturbing, enlightening stories of seven Harry Potter translators: Torstein Bugge Hoverstad (Norway), Sumalee Bumroongsook (Thailand), Laura Escorihuela (Catalunya), Jakob Kenda (Slovenia), Máire Nic Mhaoláin (Ireland), Vesna Stamenkovic Roganovic (Serbia), Janie Taylor (South Africa) (gathered there largely thanks to funding from Kopinor, the Norwegian copyright organisation, and the Norwegian Associations of Literary Translators and of Writers and Non-Fiction Translators respectively).

The translators' sensitivity to detail and cultural difference was impressively professional. Máire, whose translation into Gaelic is published this July, said "how very English public school" the fiction was: the convention of calling teachers 'Sir' or of teachers addressing pupils by their surname, school slang.... She drew on real Irish names to emulate the imaginative originals. So Miranda Goshawk becomes *Úna Ní Shéighín*, "where Úna approximates to the southern pronunciation of the word for wonder, and the surname goes back to an old personal name meaning 'hawk'." Torstein mentioned the translation of headmaster Dumbledore's name—a dialect word for bumblebee: "The Norwegian word is *humle*, which must obviously be part of any solution, but on its own it's too short to convey entirely the original, which is a tiny sort of word painting of the sound this pleasant insect makes. The Norwegian word for this sound is 'surr', so could we call him 'Humlesurr'? The right number and sequence of sounds, so we're getting there... but he's not the most straightforward person you could think of, so what about getting a little twist into the name as well? 'Snurr' in Norwegian sounds nearly the same as the bumblebee's 'surr', but actually means something like turning rapidly—so we end up with *Humlesnurr*, conveying the original idea and the sound of the bumblebee, while adding a touch of nimbleness..."

These examples of the amount of translator thinking behind one word leads us to contractual conditions and deadlines. The pattern which emerges is of control being tightened as Potter books are globally exploited. Though

IN THE NEWS (cont'd)



contracts and translations develop in specific national contexts, by the time translators confronted the latest book, Warner Bros were internationally imposing tighter deadlines and a firmer grip on the translated text.

Jakob Kenda took a year to find a Slovenian publisher for the first novel. His first contract brought an advance and a 1.5% royalty after the sale of 5000 copies and secured him as translator of all Potter novels published by this firm. However, by the third book in 2000, his publisher wanted him to sign away all rights. He fought this successfully but volume four upped the ante. His publisher explained "Harry Potter has been sold as a trademark to Warner Bros and they want me (and you) to give up all rights we may still have" (for nothing). This agreement, signed by J. K. Rowling's agent, Christopher Little, had to be countersigned by the Slovenian publisher and translator. Jakob decided not to contact the agent who had shunned him "even when asking for assistance in relation to the translation itself" and lawyers consulted advised it would cost a fortune to challenge a conglomerate. He signed the document without even getting a copy.

Sumalee Bumroongsook also recommended the series to her publisher whom she dissuaded from engaging three translators per book. The first two took five months, the 766-page fifth book, four and a half months. She worked longer hours each day and sacrificed weekends but "regretted not having time to have the whole manuscript sit for a week or two before revising it." She was, however, satisfied with her commercial deal.

Torstein translated the last tome in two months, enjoyed being a hermit and thought there was no artistic loss. His deal secured him 65% above the usual Norwegian rate plus royalties. Jakob complained of 14-hour days and of rush killing enjoyment. Laura Escorihuela translated the second book in one month but refused to sign a contract that took away all her rights. Stanekovich Roganovic explained she had to sign the last agreement without seeing it.

Pressure from Warner Bros to secure the non-translation of names to help merchandising creates problems for translators and publishers alike where volumes already exist with names translated. The Norwegian and French publishers still retain translated names. Máire said she is allowed to translate the names into Gaelic. Slovenian and Catalan subtitles draw heavily on the published text using names invented by the translators to accompany the English originals!

The debate has been reported in the Norwegian and UK press. J. K. Rowling's agent via *The Guardian* and *The Bookseller* has denied translators were refused access to the author.

One conclusion the FIT Committee for Literary Translation has drawn is the need to get writers and agents on our side. The professional quality of translations is in their interest, not to mention their millions of readers. J. K. Rowling and agent should not support a publishing practice enforced in many countries: the novel translated in a month.

Peter Bush
FIT Vice-President
Chair, FIT Committee for Literary Translation

ON EN PARLE

Harry Potter à Paris

Pauvre mère célibataire, J. K. Rowling est devenue l'une des femmes les plus riches du monde grâce à ses romans, qui passionnent des millions d'adultes et d'enfants dans une foule de langues. Les aventures de l'écolier Harry Potter font désormais le bonheur des transnationales, qui les portent au cinéma et en tirent des produits. Aux livres publiés par l'éditeur britannique Bloomsbury ont succédé les films, les t-shirts et les mille et un dérivés mis en marché par Warner Brothers. Cette réussite serait impossible sans les traducteurs littéraires qui recréent les récits dans d'autres langues pour l'écrit et l'écran.

C'est pourquoi le Comité pour la traduction littéraire de la FIT a consacré sa table ronde aux défis artistiques lancés aux traducteurs de J. K. Rowling et à la signification des contrats pour tous les créateurs qui veulent vivre de leur art. Dans notre communiqué de presse, nous disions qu'à l'instar du Prix Nobel José Saramago, J. K. Rowling pourrait affirmer : « j'écris dans ma langue, et mes traducteurs donnent à mon œuvre un rayonnement universel ». Mais qu'en pensent au juste ses traducteurs ?

Le 20 novembre, dans la Salle Neuf bondée de la rue Miollis, nous avons entendu le témoignage amusant, alarmant et éclairant de sept traducteurs de Harry Potter : Torstein Bugge Hoverstad (Norvège), Sumalee Bumroongsook (Thaïlande), Laura Escorihuela (Catalogne), Jakob Kenda (Slovénie), Máire Nic Mhaoláin (Irlande), Vesna Stamenkovic Roganovic (Serbie) et Janie Taylor (Afrique du Sud) (réunis grâce au financement de Kopinor, organisme norvégien des droits d'auteur, et des associations norvégiennes des traducteurs littéraires et des auteurs et traducteurs de littérature professionnelle).

Ces traducteurs ont témoigné d'un professionnalisme impressionnant par leur souci du détail et leur sensibilité aux différences culturelles. Máire, dont la traduction en gaélique paraîtra en juillet, a souligné à quel point les récits reflétaient les mœurs et le jargon du collège privé anglais, où les enseignants se font donner du « Sir » et appellent les élèves par leur nom de famille... Elle s'est inspirée de vrais noms irlandais pour traduire les noms imaginés par l'auteur. Ainsi, Miranda Goshawk devient *Úna Ní Shéighín*, « parce que Úna se prononce comme le mot désignant une merveille dans le sud du pays, tandis que le nom de famille renvoie à un ancien nom de personne signifiant faucon ». Torstein a parlé quant à lui de la traduction du nom du directeur d'école Dumbledore, forme dialectale de bourdon : « Le mot norvégien est *humle*; il doit entrer dans la traduction, mais il est trop court pour rendre parfaitement l'original qui reproduit le bruit de cet insecte sympathique. L'équivalent norvégien de ce bruit est « *surr* », d'où l'idée de « *Humlesurr* ». Le nombre et l'ordre des sons conviennent, mais puisque le personnage est loin d'être sans détour, pourquoi ne pas ajouter un élément de torsion à son nom ? En norvégien, « *snurr* » sonne presque comme le « *surr* » du bourdon, mais signifie un virage rapide – nous aboutissons donc à *Humlesnurr*, qui rend l'idée d'origine et le bruit du bourdon, tout en ajoutant une touche d'agilité... »

ON EN PARLE (suite)

Ces exemples de l'effort de réflexion exigé pour traduire un seul mot nous amènent aux conditions et aux échéances contractuelles. À ce propos, on constate que la marge de manœuvre diminue à mesure que l'exploitation de Harry Potter se mondialise. Les contrats et les traductions sont élaborés dans le contexte de chaque pays, mais pour le dernier roman, Warner Bros a imposé des échéances plus serrées et un contrôle plus strict du texte traduit à l'échelle internationale.

Jakob Kenda a mis un an à trouver un éditeur slovène pour le premier roman. Son premier contrat lui accordait une avance et une redevance de 1,5 % après la vente de 5 000 exemplaires, en plus de lui assurer la traduction de tous les romans de Potter publiés par l'éditeur. Cependant, pour le troisième livre paru en l'an 2000, l'éditeur lui a demandé de renoncer à tous ses droits. Jakob a résisté avec succès, mais la mise a augmenté avec le volume quatre. Son éditeur lui a expliqué que « la marque Harry Potter a été vendue à Warner Bros, qui veut que moi et vous leur cédions tous nos droits » (sans contrepartie). Cette entente, signée par Christopher Little, mandataire de J. K. Rowling, devait être contresignée par l'éditeur et le traducteur slovènes. Jakob a décidé de ne pas communiquer avec Little qui l'avait ignoré, « même lorsque je lui demandais de l'aide relativement à la traduction »; les avocats qu'il a consultés lui ont dit qu'il en coûterait une fortune de défier un conglomérat. Il a signé le document sans même en obtenir copie.

Sumalee Bumroongsook a elle aussi recommandé la série à son éditeur, qu'elle a dissuadé de confier chaque livre à trois traducteurs. Il lui a fallu cinq mois pour traduire les deux premiers romans, et quatre mois et demi pour le cinquième de 766 pages. Malgré les longues journées de travail et les week-ends sacrifiés, elle regrette « de ne pas avoir eu le temps de laisser reposer le manuscrit pendant une semaine ou deux avant d'y revenir ». Elle était toutefois satisfaite des clauses commerciales de son contrat.

Torstein a traduit le dernier tome en deux mois, appréciant la vie d'ermite et estimant que la qualité artistique n'avait pas souffert. Son contrat prévoyait un tarif supérieur de 65 % à ce qui se fait habituellement en Norvège, plus les redevances. Jakob s'est plaint des journées de 14 heures et du rythme effréné qui l'a empêché d'apprécier son travail. Laura Escorihuela a traduit le deuxième livre en un mois, mais a refusé de signer un contrat qui la privait de tous ses droits. M^{me} Stanekovic



Peter Bush ouvrant le colloque sur Harry Potter
Peter Bush inaugurating the conference on Harry Potter

Roganovic a expliqué qu'elle avait dû signer le dernier contrat sans même le voir.

Pour faciliter la mise en marché des produits dérivés, Warner Bros s'oppose à la traduction des noms, au grand dam des traducteurs et des éditeurs dans les pays où cette traduction a déjà été faite. Les éditeurs norvégiens et français ont conservé les noms traduits. Maire indique qu'on lui a permis de traduire les noms en gaélique. Au cinéma, les sous-titres slovènes et catalans s'inspirent beaucoup des noms créés par les traducteurs du texte écrit.

La presse norvégienne et britannique a fait écho au débat. Dans *The Guardian* et *The Bookseller*, l'agent de J. K. Rowling a nié que les traducteurs se soient vu refuser l'accès à l'auteur.

Le Comité de traduction littéraire de la FIT conclut de ces témoignages qu'il faut se faire des alliés des écrivains et de leurs agents. Ces derniers ont tout à gagner de la qualité professionnelle de la traduction, tout comme leurs millions de lecteurs. J. K. Rowling et son agent ne devraient pas soutenir la pratique consistant à traduire un roman en un mois, imposée dans bien des pays.

Peter Bush
Vice-président de la FIT
Président, Comité FIT pour la traduction littéraire

IN THE NEWS

Copyright, One of FIT's first concerns

Ms. Linda Sivesind, chair of FIT's Copyright Committee and conference moderator, introduced the theme, pointing out that copyright was one of the main topics that united FIT's founding fathers, who organized the first FIT copyright conference in Rome in 1956.

Ms. Geidy Lung of the Copyright Law Division of the World Intellectual Property Organization (WIPO) spoke about *The current status of copyright in translation world-wide, including digital rights*. She told about WIPO and the different conventions and treaties protecting and limiting copyright. The main justification for protecting copyright is to encourage the creation of works, enrich cultural heritage and promote economical development. Users' rights are protected by placing certain limitations on copyright, and these limitations have to pass a "three-step test": they must be valid only for certain uses, must not infringe on the normal use of the protected work, and must not violate the legitimate interests of the author. In future, WIPO's attention will focus on the implementation of the Internet Treaties and on jurisdiction and applicable law in relation to the Internet, as well as on the limitations and exceptions entailed by technological safeguards.

Dr. Adolf Dietz, honorary professor at the Max Planck Institute in Munich, discussed *The legal position of translators under copyright law and copyright contract law*. He began by postulating two questions: "What is an author?" and "What is a translator?" The answer to the first question is "a person who creates a work", according to German and British law, and the answer to the second is "a translator is an author". Since translators are authors, they have certain constitutional guarantees, and their moral and material interests are protected.

Dietz distinguishes between the French/German "droit d'auteur"/ "Urheberrecht" and the Anglo-American "copyright". The former involves protection of the person, is subject oriented and belongs to civil law. The latter is a property right, object oriented and belongs to common law. He developed this point by discussing the differences in European and Anglo-American copyright law, then outlined the recent amendments to the German Copyright Act that were intended to strengthen the position of authors/translators. One of the speaker's main points is that copyright will lose its legitimacy if authors' rights are not respected.

Ms. Tarja Koskinen-Olsson, honorary president of IFRRO (International Federation of Reproduction Rights Organizations), addressed the audience on: *The active inclusion of translators' associations in the work done by Reproduction Rights Organizations. What will the digital future hold for translators?*

Authors of literary and artistic works, as well as publishers and producers, all have rights based on copyright, and the copyright industry has become a major economic factor in many countries. For example, the copyright in-

IN THE NEWS (cont'd)

dustry represents 5% of Finland's GDP, and 4% of the workforce is employed in the copyright industry. Good legislation and rights management are required to protect the copyright of authors and producers while ensuring that the public can enjoy these creators' products. There are various types of uses, e.g. primary use, secondary use and the re-use of existing material. The press, publishing, and the entertainment industry have different systems for transferring rights.

Reproduction rights organizations are based on the collective management of rights, and often consist of groups of rights owners, including translators' organizations. One of IFRRO's main tasks is to get in touch with new member organizations and develop cooperation with countries that do not have RROs. Countries have different models for licensing, varying from individual licenses to collective licenses, and from voluntary to non-voluntary systems. The digital world presents new challenges, but the four "pillars" for secure e-commerce are: Solid copyright legislation, a secure marketplace, the protection of e-commerce transactions and effective rights management. Copyright-protected products are the intellectual capital of nations, and the goal of IFRRO's efforts is economic wealth, social well-being and cultural diversity.

Dr. Silke von Lewinski, head of the Department on International Law and Particular Problems of Developing Countries at the Max Planck Institute in Munich, delivered a speech on *What are Public Lending Rights (PLR) and how can they benefit translators?* Intended to give rightsholders compensation for the use of their works in libraries, the Public Lending Right system originated in the Nordic countries in the 1950s. Today, 15 countries have some form of PLR, based on either copyright or cultural policy. The question is inevitably who is going to pay for it: the library, the reader or the state? While there are a variety of national payment systems, the translators' share is generally 50% of the authors' share.

The conference concluded with a panel discussion that brought translators together from different fields of translation and a wide variety of geographical areas. Ms. Sheryl Hinkkanen of Finland represented scientific and technical translators. One common problem faced by this group is the

lack of respect for their copyright. They work in fields that feature rapid technological progress and often use computer-aided translation tools. Their main copyright-related problems involve issues of contract and the paternity/attribution of their work, as jobs are often shared by several translators. Mr. Werner Richter of Austria represented literary translators. He underlined moral rights as an important issue. Literary translators also often have problems with their visibility. He mentioned the amendments to the German Copyright Act as an important step forward for translators. Mr. Tanguy Roosen of Belgium represented media translators. His main concern was the negotiation of contracts and the importance of standard rates. He underlined the need to work with this in every country, pointing out that the Nairobi Declaration offers an excellent point of departure. Ms. Wilna Liebenburg of South Africa reported that most African countries have copyright laws, but that they are not generally applied to translators, who are not always aware of their rights and too often transfer them to publishers. In South Africa, translators are considered adaptors rather than creators. While optimistic, she pointed out that Africa has still a long way to go in the field of copyright, not least in terms of

traditional knowledge. Ms. Beatriz Rodriguez of Argentina underlined that translations are intellectual property, i.e. the result of the translator or creator making a unique work. Translators in Argentina have started mobilizing and working together to improve conditions. In her words: "It's time to stop complaining and start acting!"

The discussion that followed emphasized that cooperation between translators' associations is essential, as is cooperation within FIT, and through FIT with IFRRO and WIPO. Several proposals were put forward regarding issues such as exchanging information, joint actions, informing the press about special cases, lobbying politicians, negotiating contracts with publishers, establishing RROs or joining an existing one, amending inadequate legislation, etc. The conclusion was that translators need to be aware of their rights and to stand up for them. As several speakers said during the day: There is strength in numbers.

Bente Christensen
 FIT Vice-president
 Chair of the FIT Committee on Copyright



Linda Sivesind (au centre) entourée de ses conférenciers
 Linda Sivesind (center) and the speakers on copyright

ON EN PARLE

Le droit d'auteur, grande préoccupation de la FIT



Madame Linda Sivesind, présidente du Comité des droits d'auteur de la FIT et animatrice de la conférence, a présenté le thème de la discussion, en soulignant que le droit d'auteur avait constitué l'une des principales préoccupations des fondateurs de la FIT, qui ont organisé la première conférence à ce sujet à Rome en 1956.

M^{me} Geidy Lung, de la Division du droit d'auteur de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI), a abordé *l'état actuel du droit d'auteur dans la traduction à l'échelle mondiale, y compris les droits numériques*. Elle a parlé de l'OMPI et des différents traités et conventions protégeant et limitant le droit d'auteur. La protection du droit d'auteur vise surtout à encourager la création, à enrichir le patrimoine culturel et à promouvoir le développement économique. Les limites imposées au droit d'auteur protègent les droits des utilisateurs et doivent répondre à trois critères, à savoir être restreintes à certains usages, ne pas empiéter sur l'utilisation normale de l'œuvre protégée et ne pas porter atteinte aux intérêts légitimes de l'auteur. À l'avenir, l'OMPI fixera son attention sur la mise en œuvre des traités Internet et sur le droit applicable à Internet, ainsi que sur les limites et exceptions rendues nécessaires par les mesures de protection technologiques.

M. Adolf Dietz, professeur honoraire à l'Institut Max Planck de Munich, a parlé de la *situation juridique des traducteurs en vertu des lois sur le droit d'auteur et sur les contrats*. Il a commencé par donner une définition de l'auteur et du traducteur. L'auteur est « une personne qui crée une œuvre », selon le droit allemand et britannique, et « le traducteur est un auteur ». En qualité d'auteurs, les traducteurs jouissent donc de certaines garanties constitutionnelles et bénéficient d'une protection de leurs droits moraux et de leurs intérêts matériels.

M. Dietz a établi la distinction entre le « droit d'auteur »/« Urheberrecht » franco-allemand et le « copyright » anglo-américain. Le premier protège la personne, est orienté vers le sujet et relève du droit civil ; le second est un droit de propriété, orienté vers l'objet et relevant du droit commun. Le conférencier a précisé les différences entre les lois européennes et anglo-américaines régissant le droit d'auteur, puis a décrit les amendements récemment apportés à la loi allemande du droit d'auteur afin de renforcer la position des auteurs/traducteurs. Il a insisté sur le fait que le droit d'auteur perdra sa légitimité si les droits des auteurs ne sont pas respectés.

M^{me} Tarja Koskinen-Olsson, présidente honoraire de l'IFRRO (Fédération internationale des organisations pour les droits de reproduction) a traité de la *participation active des associations de traducteurs aux travaux des organisations pour les droits de reproduction. Que réserve l'avenir numérique aux traducteurs ?*

ON EN PARLE (suite)

Tant les auteurs d'œuvres littéraires et artistiques que les éditeurs et les producteurs ont des droits en vertu du droit d'auteur. Par ailleurs, le secteur protégé par le droit d'auteur joue un rôle économique important dans plusieurs pays. Par exemple, en Finlande, il représente 5 % du PIB et occupe 4 % de la population active. Il faut une législation adaptée et une bonne gestion des droits pour protéger le droit des auteurs et des producteurs, tout en s'assurant que la population profite de l'œuvre des créateurs. Il existe plusieurs genres d'utilisation, comme l'utilisation principale, l'utilisation secondaire et la réutilisation d'une œuvre existante. La presse, l'édition et le secteur du spectacle ont chacun leurs systèmes de transfert des droits.

Les organisations pour les droits de reproduction reposent sur la gestion collective des droits et sont souvent formées de groupes de détenteurs de droits, y compris des associations de traducteurs. L'une des tâches principales de l'IFRRO est de contacter les nouvelles organisations membres et de nouer des liens avec les pays dépourvus d'ODR. Les modèles de licence diffèrent d'un pays à l'autre : les licences sont individuelles ou collectives et les régimes, volontaires ou obligatoires. L'univers numérique nous lance de nouveaux défis ; le commerce électronique sécurisé suppose une législation solide sur le droit d'auteur, un marché sécurisé, la protection des transactions électroniques et une gestion efficace des droits. Les produits protégés par le droit d'auteur constituent le capital intellectuel des nations, et l'IFRRO veut promouvoir la prospérité économique, le bien-être social et la diversité culturelle.

M^{me} Silke von Lewinski, directrice du Département de droit international et des problèmes des pays en développement à l'Institut Max Planck de Munich, a abordé les *droits de prêt public (DPP) et leurs avantages pour les traducteurs*. Les DPP, qui compensent les détenteurs de droits pour l'utilisation de leurs œuvres dans les bibliothèques, sont apparus en Scandinavie dans les années 1950. Aujourd'hui, 15 pays offrent une forme quelconque de DPP basée soit sur le droit d'auteur soit sur la politique culturelle. On se demande évidemment si ces droits doivent être acquittés par la bibliothèque, les lecteurs ou l'État. Les systèmes de paiement varient beaucoup selon les pays, mais les traducteurs reçoivent en général 50 % du droit des auteurs.

La conférence s'est terminée par un débat d'experts réunissant des traducteurs de différents domaines et de plusieurs régions du monde. M^{me} Sheryl Hinkkanen, de Finlande, représentait les traducteurs scientifiques et techniques. Ces derniers souffrent de l'inobservation de

leurs droits d'auteur. Ils travaillent dans des domaines caractérisés par un progrès technologique rapide et utilisent souvent des outils de traduction informatisés. Leurs principaux problèmes de droit d'auteur ont trait aux contrats et à la paternité/attribution du travail, qui est souvent réparti entre plusieurs traducteurs. M. Werner Richter, d'Autriche, représentait les traducteurs littéraires, dont il a mentionné les problèmes de visibilité. Il a souligné l'importance des droits moraux et indiqué que les amendements à la loi allemande du droit d'auteur constituaient un net progrès pour les traducteurs. M. Tanguy Roosen, de Belgique, représentait les traducteurs des médias, qui se préoccupent surtout de la négociation des contrats et des tarifs normalisés. Il a insisté sur l'importance de cette question dans tous les pays, en soulignant que la Déclaration de Nairobi constituait un excellent point de départ. M^{me} Wilna Liebenburg, d'Afrique du Sud, a mentionné que la plupart des pays africains ont des lois sur le droit d'auteur, mais qu'en général, celles-ci excluent les traducteurs, parfois inconscients de leurs droits qu'ils transfèrent trop souvent aux éditeurs. Dans son pays, on considère les traducteurs comme des adaptateurs plutôt que des créateurs. Optimiste, elle sait néanmoins que l'Afrique a encore beaucoup à faire pour le droit d'auteur, notamment sur le savoir traditionnel. M^{me} Beatriz Rodriguez, d'Argentine, a soutenu qu'une traduction est une propriété intellectuelle, c'est-à-dire le fruit unique du travail du traducteur ou du créateur. En Argentine, les traducteurs commencent à se mobiliser et à se concerter pour améliorer leurs conditions. « Il faut cesser de se plaindre et passer à l'action », dit-elle.

La discussion qui a suivi a porté sur la nécessité de la collaboration entre les associations de traducteurs, au sein de la FIT, et entre la FIT, l'IFRRO et l'OMPI. On a présenté plusieurs propositions sur des enjeux comme l'échange d'information, l'action commune, la communication de cas particuliers à la presse, les pressions auprès des politiciens, la négociation de contrats avec les éditeurs, la création d'ODR ou l'adhésion à celles qui existent et l'amendement des lois insuffisantes. On a conclu que les traducteurs doivent être informés de leurs droits et les faire respecter. Comme l'ont souligné plusieurs conférenciers, il faut miser sur la force du nombre.

Bente Christensen
 Vice-présidente, FIT
 Présidente, Comité FIT pour le droit d'auteur

ON EN PARLE

Cinquantenaire de la FIT – les droits des traducteurs

Le samedi 22 novembre, journée ouverte par María Le Bret-Sanchez, présidente de la SFT, et Betty Cohen, présidente de la FIT, a démarré par une table ronde sur la norme européenne de traduction CEN (Comité européen de Normalisation), animée par Jacqueline Reuss entourée de Daniel Gondoin, Carmelo Cancio et Patrick Skipwith. Cette norme suit un format classique (domaine d'application, références normatives, termes et définitions, exigences de base, relations client/prestataire de services, procédures et services à valeur ajoutée). Elle devrait être par la suite transposée dans chaque pays membre du CEN et être dotée ou non, selon le pays, d'un processus de certification. Cet échange de questions-réponses fut suivi d'une passionnante allocution de Maître Bertrand sur le droit moral des traducteurs techniques, ponctuée de quelques anecdotes édifiantes. La matinée s'est terminée par la brillante mais trop courte présentation de Denis Griesmar sur le passé, le présent et l'avenir de la traduction des brevets en Europe et les dangers du « tout anglais ». Les deux orateurs ont été fort applaudis.

Après un copieux buffet campagnard, nous nous sommes tous retrouvés pour écouter la captivante histoire de la traduction, racontée de main de maître par Michel Ballard. Steve Dyson a enchaîné avec un exposé très clair sur les droits et les responsabilités des traducteurs. Contrairement à ce qui était prévu, M^{me} Muscardini, membre italien de la Convention européenne, ayant eu un empêchement de dernière minute, n'a malheureusement pas pu nous parler du statut légal des traducteurs européens. À la demande générale, nous en avons donc profité pour prolonger le débat de la matinée sur la norme européenne, avant de laisser la parole à notre dernier orateur de la journée, Mauro Rosi, qui nous a résumé les 50 années de relations entre la FIT et l'UNESCO.

Célébrations officielles du cinquantenaire de la FIT

Elles ont commencé à 17 h par la remise du premier Prix du Mot d'Or de la Traduction décerné conjointement par la SFT, l'APFA et l'UNESCO à Françoise Naour pour sa traduction du roman du chinois en français *Des yeux gris clair*, par Wang Meng (Édition Bleu de Chine). Ce premier prix fut suivi par la remise du Prix P-F Caillé à Julie Sauvage pour la traduction de *Lima, Pékin, Venise... 1688, une année dans le monde* de John E. Wills Jr. (Édition Autrement).

Ensuite, nos deux présidentes ont annoncé la sortie du livre de René Haeseryn, intitulé *Cinquante ans de la FIT, 1953-2003*. M. Haeseryn est entre autres (!) docteur en philologie germanique, ancien secrétaire général de la FIT, membre du Conseil des Sages de la FIT, rédacteur en chef de *Babel*, vice-président de la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues et il a (entre autres !) reçu le titre de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Il a été chaleureusement applaudi et félicité. Sa joie faisait plaisir à voir.

ON EN PARLE (suite)

Autre moment exceptionnel, les anciens présidents de la FIT étaient là et Pierre-François Caillé (décédé en 1979) était représenté par son fils Alain. Ils ont tous pris la parole, mais à défaut de longs discours, l'actuelle présidente avait eu l'heureuse idée de leur demander de raconter une anecdote ayant marqué leur mandat... (Des anecdotes savoureuses que vous retrouverez dans les actes !)

Ce fut enfin le moment des réjouissances... Nous nous sommes alors tous retrouvés au restaurant du 7^e étage de l'UNESCO autour d'un impressionnant cocktail dînatoire... La vue sur Paris était magique, surtout lorsque la Tour Eiffel s'est mise à scintiller... Les membres du Conseil de la FIT ont découpé le gâteau et nous avons tous souhaité bon anniversaire et longue vie à la FIT !

Marie Lemasson
Membre du Conseil de la FIT



Marie Lemasson (France)
et Sheryl Hinkkanen (Finlande),
membres du Conseil
*Marie Lemasson (France)
and Sheryl Hinkkanen (Finland),
Council Members*



Les membres du Conseil de la FIT autour du gâteau d'anniversaire
The FIT Council members surrounding the anniversary cake



Kumiko Turikai, Betty Cohen, Jean-Marie VandeWalle, Adolfo Gentile,
Tiziana Gentile, Jean-François Joly



L'Histoire de la FIT, par René Haeseryn
History of FIT, by René Haeseryn

IN THE NEWS

Translators' Rights

On Saturday November 22nd, a day opened by María Lebret-Sanchez, SFT President, and Betty Cohen, FIT President, we began with a round table on the CEN (European Committee for Standardization) European Translation Standard, led by Jacqueline Reuss accompanied by Daniel Gondoin, Carmelo Cancio and Patrick Skipwith. This standard follows a classic format (scope, references to standards, terms and definitions, basic requirements, client/service provider relations, procedures and value-added services). It should subsequently be adapted to each CEN member country and include or not, depending on the country, a certification process. This question-and-answer exchange was followed by a fascinating speech by Maître Bertrand on the moral right of technical translators, marked by a few enlightening stories. The morning ended with a brilliant but too short presentation by Denis Griesmar on the past, the present and the future of patent translation in Europe and the dangers of "all English". Both speakers were warmly applauded.

After a wholesome country style buffet, we all gathered to listen to the captivating history of translation, masterfully recalled by Michel Ballard. Steve Dyson continued with a very clear presentation on the rights and responsibilities of translators. Unfortunately, Mrs. Muscardini, an Italian member of the European Parliament, was unable to attend and thus could not discuss the legal status of European translators. By popular request, we took this opportunity to extend the morning's debate on the European standard, before giving the floor to our last speaker of the day, Mauro Rosi, who summarized for us the 50-year relationship between FIT and UNESCO.

Official celebrations of FIT 50th Anniversary

The celebrations began at 5:00 p.m. with the presentation of the First Mot d'Or Translation Prize jointly awarded by SFT, APFA and UNESCO to Françoise Naour for her translation from Chinese into French of the novel *Des yeux gris clair*, by Wang Meng (Édition Bleu de Chine). This was followed by the



María Lebret-Sanchez, Betty Cohen, Florence Herbulot

IN THE NEWS (cont'd)

awarding of the P-F Caillé Prize to Julie Sauvage for the translation of *Lima, Pékin, Venise... 1688, une année dans le monde* by John E. Wills Jr. (Édition Autrement).

Then, our two presidents announced the publishing of René Haeseryn's book entitled *Cinquante ans de la FIT, 1953-2003*. Mr. Haeseryn is (among other things!) Doctor in Germanic Philology, former FIT Secretary General, member of FIT Elder Council, Editor of *Babel*, Vice-President of the *Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues*, and he has (inter alia!) received the title of Chevalier in the *Ordre des Arts et des Lettres de la République française*. He was warmly applauded and congratulated. His joy was heart-warming.

Another outstanding moment was the presentation of FIT past presidents and Alain Caillé representing his father Pierre-François Caillé, who died in 1979. They all spoke, but instead of making long speeches, the current president had the wonderful idea of asking them to tell a story that had happened during their term... (delightful stories that you will find in the Proceedings!)

Finally came the time to celebrate... We all gathered at the restaurant on the 7th floor of UNESCO around an impressive dinner cocktail... The view of Paris was magical, especially when the Eiffel Tower lit up... FIT Council members cut the cake and we all wished a happy anniversary and many years to FIT!

Marie Lemasson, SFT Member of FIT Council



René Haeseryn, entouré de Maria Lebrecht-Sanchez et de Betty Cohen
 René Haeseryn, between Maria Lebrecht-Sanchez and Betty Cohen



René Haeseryn pendant son discours de remerciements
 René Haeseryn during his thanking speech



René signant des dédicaces
 René signing his book

FIT Quarterly Newsletter
Bulletin trimestriel de la FIT

Editor/Rédactrice en chef :
Betty Cohen
translatio@fit-ift.org

Translation/Traduction :
Communication Dico
Betty Cohen

Art director/Direction artistique :
Mardigrafe inc.

Siège social :
63, rue La Fontaine
75016 Paris, France

Secrétariat :
2021, av. Union,
bureau 1108,
Montréal (Québec)
H3A 2S9 Canada

Tél. +1 (514) 845-0413
Fax : +1 (514) 845-9903
secretariat@fit-ift.org

Copyright © Fédération
Internationale des Traducteurs
(Paris)
ISSN 1027-8087

Translatio

2003, N° 4

